

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 08983
Numéro SIREN : 388 083 461
Nom ou dénomination : DYNEXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 134678



2113481601



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : DYNEXPERT

Numéro RCS : 388 083 461

Numéro Gestion : 1992B08983

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 12 R DE FLORENCE
75008 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R134678 (2021 134816)

Date du Dépôt : 26/10/2021

- Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 28/06/2021

Décision 1 : Changement de président

fait à Paris, le 26 octobre 2021

SAS DYNEXPERT
SAS au capital de 80 000,00 Euros
Siège social : 12 rue de Florence - 75008 PARIS
RCS PARIS 388 083 461

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

26 OCT. 2021

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2021**

Sous le N° :

R1346478

L'an deux mille vingt et un, le 28 Juin,
A 10 heures 15.

Les associés de la société DYNEXPERT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 12 rue de Florence 75008 PARIS, sans convocation conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts qui prévoient que lorsque tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée se réunit valablement sur convocation verbale et sans délai. Cette réunion se tient par visioconférence.

Il a été dressé une feuille de présence sur laquelle il est fait mention des associés participant à l'assemblée par visioconférence.

La société BOUTON ET ASSOCIES et Monsieur Xavier PELICOT, CO-Commissaires aux Comptes de la Société, n'ont donc pas été convoqués.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent ensemble 2500 actions sur les 2500 actions composant le capital social.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau un exemplaire des statuts de la Société.

Chacun des associés participant à l'assemblée déclare que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus au siège social, à la disposition des associés dans un délai suffisant pour lui permettre de voter en toute connaissance de cause sur les résolutions qui lui sont proposées, et déclare avoir été pleinement et utilement informé de l'ordre du jour et avoir reçu toutes les informations nécessaires à ce titre, décide de renoncer à se prévaloir, à quelque titre que ce soit, des stipulations des statuts dans ce cadre ou relatives au délai d'information.

Chacun des associés participant à l'assemblée renonce à tous recours quels qu'ils soient à l'encontre de la société et de ses dirigeants et, en particulier, à se prévaloir des nullités légales pouvant découler de la date de mise à disposition des documents requis par la loi et les statuts.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point 2 à l'ordre du jour : Démission de Mr Xavier CICILE des fonctions de Président de DYNEXPERT et nomination de Mme Madeleine ROUSSEL en qualité de Présidente de DYNEXPERT avec effet au 30/06/2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence de ce qui précède, prend acte de la démission de Mr Xavier CICILE des fonctions de président de la société DYNEXPERT avec effet au 30/06/2021, et lui donne quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat jusqu'à la date effective de résiliation.

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Mme Madeleine ROUSSEL présidente de DYNEXPERT à compter du 30/06/2021.

MR

L'assemblée générale est informée que Mme Madeleine ROUSSEL sera également proposée pour devenir présidente de la société GECA, filiale de DYNEXPERT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

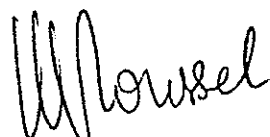
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

Pour extrait certifié conforme.

A Saint-Thonan

Le 23 septembre 2021

La Présidente
Madeleine ROUSSEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Roussel', written in a cursive style.